



- Comptes rendus du conseil municipal ▾

◀ Retour

A A A



Conseil municipal du 25-08-2015

Catégorie	Conseils municipaux
Date	mardi 25 août 2015 18:15
Lieu	Mairie 18h15 - 4 Rue Saint-Pierre, 33760 Saint-Pierre-de-Bat

Réunion du conseil municipal

du mardi 25 août 2015 à 18h15

Convocation du 12 août 2015

Secrétaire de séance : Béatrice Bortoluzzi

Absente : Isabelle Gager

1. Travaux église :

Suite à la décision prise lors de la réunion du 29 juin de poursuivre à hauteur de 200 000 € ttc, les travaux de restauration de l'église, les priorités définies avec le maître d'œuvre sont :

- piquage mur extérieur côté ouest du collatéral,
- protection des modillons,
- mise en place du drain extérieur côté nord,
- repiquage des murs intérieurs du collatéral,
- restauration des voutes du collatéral et de la nef,
- remise en état du portail d'entrée avec pose d'une grille,
- positionnement des alimentations et boîtiers électriques (sonnerie etc...).

Détail estimatif de ces prestations sera donc proposé par le maître d'œuvre afin de mettre en place le dossier d'appel d'offres ainsi que les dossiers de demandes de subventions.

2. Emprunt :

Le conseil municipal décide, à l'unanimité des membres présents, de faire un nouvel emprunt de 80 000 € sur sept ans au taux fixe de 1,44 % soit un remboursement total de 84 706.79 €.

3. Travaux voirie :

Les travaux programmés pour 2015 ne pouvant être subventionnés pour les raisons déjà évoquées lors de la précédente réunion du mois de juin, ceux-ci sont reportés au printemps 2016. Un complément de définition des prestations à exécuter ainsi que le chiffrage correspondant seront demandés au bureau d'étude retenu par le groupement d'achat.

4. Travaux extension du cimetière :

La commission mise en place pour réfléchir et présenter un projet d'aménagement de l'extension du cimetière doit se réunir prochainement afin de définir les priorités devant permettre le dépôt du dossier de demande de subventions dont certains devis ont déjà été dressés. Ce projet devra être validé par le conseil municipal avant exécution; il est rappelé que la somme inscrite au budget pour cette opération est de 9 000 €.

5. Achat d'un souffleur :

L'appareil en fonction à ce jour étant hors d'usage il est donc nécessaire de procéder à son remplacement. L'appareil proposé par l'entreprise Rigaud pour un montant de 529 € ttc est accepté. La somme sera imputée sur l'opération n° 29 (matériel / mobilier) inscrite au budget d'investissement 2015 pour 8 000 €.

6. Informations et questions diverses :

Trois sources traversent l'église dans le sens NE -> SO à une profondeur de l'ordre de 1m 80 par rapport au carrelage ; l'une à hauteur de la sacristie, l'autre à moitié bâtiment et la troisième plus près de l'entrée. Toutes les trois coulent sous le rocher.

Le contrat d'entretien des appareils campanaires sera alloué à l'entreprise NHP, entreprise retenue pour les travaux effectués de restauration.

Le propriétaire de la parcelle cadastrée ZB n°7 au lieu-dit « Les Lincés » et sur laquelle une construction apparemment fixe a été installée va être informé par courrier de l'illégalité de cette implantation.

Est mis à disposition le rapport concernant l'eau potable pour approbation ou pas. Celui concernant l'assainissement individuel avait été transféré, pour simple information, par mail.

Est abordé un problème de voisinage vécu cet été concernant notamment le non-respect de la circulaire préfectorale relative au bruit nécessitant l'intervention répétée de la gendarmerie.

Il est fait part de la mise en demeure vis-à-vis du tuteur de la propriété Casagrande concernant le débroussaillage des abords de la maison dont il a la charge. Les travaux nécessaires ont enfin été effectués par une entreprise.

Il est demandé d'étudier les possibilités de mise en place de deux radars pédagogiques ainsi que le coût. Ce dispositif devrait permettre de sensibiliser certains automobilistes de leur vitesse excessive.

Il est fait part de la réunion tenue en mairie concernant la mise en place de la ligne fibre optique. Réunion en présence des représentants d'Orange, d'un représentant du centre routier départemental de Créon ainsi que deux représentants de l'entreprise SAUGE.

Est présentée l'amélioration du site communal étant entendu qu'une séance supplémentaire est

...présentes ramener à son état initial, ainsi qu'à des coûts supplémentaires...
demandée devant ainsi permettre une utilisation totalement maîtrisée tant sur l'insertion de textes que la mise en place de photos.

Une somme de 200 € sera versée à l'ASPECT afin de régler les livres concernant la commune.

La séance est levée à 20h 10



CALENDRIER

Août 2017						
Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

Voir aussi :

[Autres événements archivés](#)

© 2015-2017 Mairie de Saint-Pierre de Bat

Agence web e-33 – Créations internet
